



# LE LIEN DES SAINT-LAURENT DE FRANCE

Bulletin de liaison de l'Association Nationale des Saint-Laurent de France

**N° 32 - octobre 2009**  
**[www.saintlaurent.info](http://www.saintlaurent.info)**



*Les élus, les personnalités locales et les délégations lors de l'inauguration de la stèle le 4 juillet 2009*

## **Sommaire:**

**10<sup>ème</sup> Rassemblement et Assemblée générale  
des 3 - 4 et 5 juillet 2009  
à Saint-Laurent-en-Brionnais (71800)**

Délégation Générale - 8, rue de l'Eglise - 34725 - Saint-Félix-de-Lodez  
Tél. / Fax.: 04 67 44 03 76  
E-mail: [image.plus@wanadoo.fr](mailto:image.plus@wanadoo.fr)

# 10<sup>ème</sup> Rassemblement Saint-Laurent-en-Brionnais

Les 3 - 4 et 5 juillet 2009, ce sont 35 villes et villages qui ont pour patronyme Saint-Laurent qui se sont retrouvés à Saint-Laurent-en-Brionnais avec plus de 800 participants et 240 bénévoles, pour leur traditionnel rassemblement annuel avec le soutien de Saint-Laurent-d'Andenay.

## Un peu de géographie et d'histoire locale

### Le Brionnais : un pays de caractère d'une grande beauté

Le Brionnais est situé à l'extrémité sud-ouest du département de Saône-et-Loire, dans la partie sud de la Bourgogne. Il est bordé au Nord par le Charolais, limité à l'Ouest par le fleuve Loire et au Sud par le Sornin, et s'appuie à l'Est sur les monts du Beaujolais. Le pays est encadré par les départements de l'Allier, de la Loire et du Rhône.

Le climat est semi continental. L'hiver est souvent marqué par des journées ensoleillées et glaciales. Les étés peuvent être chauds, avec des pluies bien-faisantes. Hiver comme été, le ciel s'embrase au crépuscule de couleurs orangées qui illuminent les façades des églises et des vieux hôtels.



Commune de Saint-Laurent-en-Brionnais

Dans ce petit coin à vocation rurale, la nature est bien préservée. Vous apprécierez, au détour de chaque petite route, sentier ou chemin creux, bordé de haies vives ou de murets en pierre sèches, des paysages tantôt vallonnés, boisés ou bien découverts.

A perte de vue s'étendent de riches prairies verdoyantes où paissent tranquillement les bœufs blancs, car ici vous êtes dans le berceau de la race charolaise.



Bœufs blancs de la race charolaise

Saint-Laurent-en-Brionnais se situe au sud de la région Bourgogne, dans le département de la Saône-et-Loire et dans le Pays du Charolais-Brionnais. Avec Saint-Laurent-d'Andenay à 70 km plus au nord, ces deux communes représentent les seuls Saint-Laurent Bourguignons.

Le village compte officiellement 422 habitants répartis sur 1298 hectares, au cœur du Brionnais dans une agréable région verte et vallonnée. Il n'y a aujourd'hui plus aucun commerce, mais la vie associative est très bien implantée avec 6 associations.

Plusieurs manifestations importantes s'y déroulent chaque année, notamment : la Nuit de la musique celtique (début juin) et la Marche de la crêpe (mi-octobre). A proximité du chef-lieu de canton de La Clayette, Saint-Laurent-en-Brionnais compte dans ses environs de nombreux et magnifiques châteaux. D'autre part, des circuits pédestres vous permettent de goûter au calme et à la tranquillité de la campagne environnante et de rejoindre son point culminant à 466 m. situé sur le Haut-des-Révillets, d'où l'on peut voir dix sept clochers par temps clair, et sur l'autre bout de la commune au lieu dit Corson, les ruines d'une tour d'un ancien château.

Lorsque vous approchez de Saint-Laurent-en-Brionnais, vous ne pouvez pas quitter des yeux le clocher de son église qui siège au cœur de ce petit village, et les routes qui y conduisent vous placent sans aucun détour au pied de cet édifice, fleuron du patrimoine roman local.

## L'histoire de Saint-Laurent-en-Brionnais

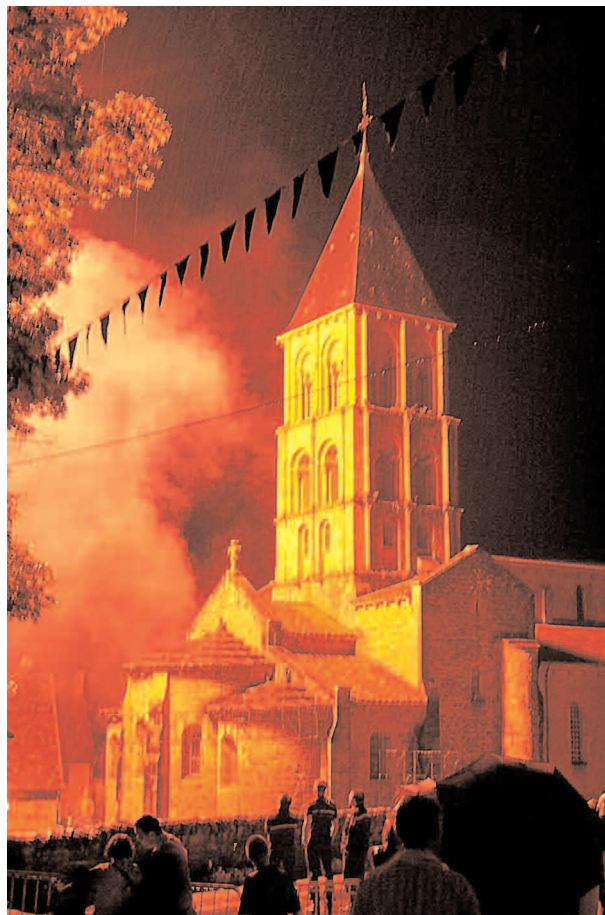
Saint-Laurent-en-Brionnais apparaît dans les textes au XI<sup>ème</sup> siècle. À cette époque, le Brionnais, aux confins de l'Auvergne et de la Bourgogne, est couvert de forêts, parcouru par quelques routes entre les vallées de la Saône et de la Loire qui sont contrôlées par des places fortes. Plusieurs d'entre elles, entre Semur et Mâcon, telles celle du mont Dun, sont tenues par la puissante famille des Le Blanc dont les possessions s'égrènent du Forez au Mâconnais. En 1037, sur le point de partir en pèlerinage en Terre Sainte, Archimbaud Le Blanc, vicomte de Mâcon, donne à l'abbaye de Cluny l'église de Saint-Laurent avec toutes ses terres et revenus. À son retour de Jérusalem en 1039, il confirme cette donation, donne encore un domaine sous la condition que Cluny se dotera d'une maison à Saint-Laurent. Et en effet, au début du XII<sup>ème</sup> siècle une obédience (dite aussi prieuré ou doyenné), où quelques moines entourés de domestiques et de manouvriers gèrent les biens de l'abbaye de Cluny dans la contrée. L'église, qui fait fonction d'église paroissiale, est rebâtie au début du XII<sup>ème</sup> siècle, le beau clocher édifié vers 1110-1120, certainement à l'initiative et aux frais de l'abbaye. Les Le Blanc contribuent encore à la fondation de l'abbaye voisine de Saint Rigaud (commune de Ligny-en-Brionnais) en 1067, et celle de la Benisson-Dieu en 1140. Mais, dans la deuxième moitié du XII<sup>ème</sup> siècle, ils se joignent aux comtes de Chalon, de Mâcon et aux sires de Beaujeu qui mettent le Sud de la Bourgogne en coupe réglée. Il faudra une opération de police conduite par le Roi de France, lui même, Philippe Auguste, en 1180, pour rétablir la paix dans la région. Leur place forte de Dun démantelée, les Le Blanc disparaissent peu après.



*Belle maison ancienne avec porche daté de 1516*

Un village s'est formé autour de l'église et de l'établissement clunisien de Saint-Laurent-Briennensis ou en Brionnois, dont on ne sait rien cependant, sinon qu'il a dû être un bourg important et prospère

encore à la fin du XV<sup>ème</sup> siècle et au début du XVI<sup>ème</sup> siècle. En témoignent les belles maisons anciennes que l'on peut voir en face de l'église (dont l'une est précédée d'un porche daté de 1516), ou le château de Joux derrière l'église. Mais, autour de 1570, des troupes protestantes ravagent le Brionnais, incendiant et détruisant les établissements monastiques dont, probablement le doyenné de Saint-Laurent.



*L'église de Saint-Laurent-en-Brionnais sous le feu d'artifice*

Il n'en subsiste aucune trace, les ruines de celui-ci ayant longtemps servi de carrière de pierre aux habitants de Saint-Laurent, comme le prouvent les pierres taillées et sculptées anciennes que l'on trouve réemployées dans les murs de plusieurs constructions de la commune. Claude de Guisé, abbé de Cluny, le vend en 1592 à la Dame de la Bazolle. Les seigneurs du château de Drée seront désormais justiciers de Saint-Laurent. Quant à l'église, elle a souffert du feu et il est bien possible que la nef, partiellement détruite, ait dû être rebâtie au XVII<sup>ème</sup> siècle. Durant la révolution, Saint-Laurent abrite et protège un prêtre réfractaire, l'abbé Nicolas Montmessin, de Saint-Julien-de-Civry, qui de 1794 à 1798, évangélise tout le Brionnais. Curé de Saint-Laurent en 1802, il fonde de ses deniers et commence la construction du pensionnat de jeunes filles qui, de 1822 à 1965, va faire la renommée de la commune, comptant jusqu'à 400 élèves.

Celles-ci, dessin et musique inclus, reçoivent une excellente éducation bourgeoise et religieuse délivrée par des religieuses, les sœurs du Saint-Sacrement.

En 1843, la commune compte près de 1000 habitants et le curé Farges obtient la démolition de la nef ancienne de l'église et la construction en 1845-1847, d'une nef plus vaste et haute, à bas-côté, voûtes d'arêtes. Le chœur et le clocher romans, classé monument en 1874, seront restaurés en 1877-1879. la courte flèche couverte d'ardoise date de cette campagne de travaux.

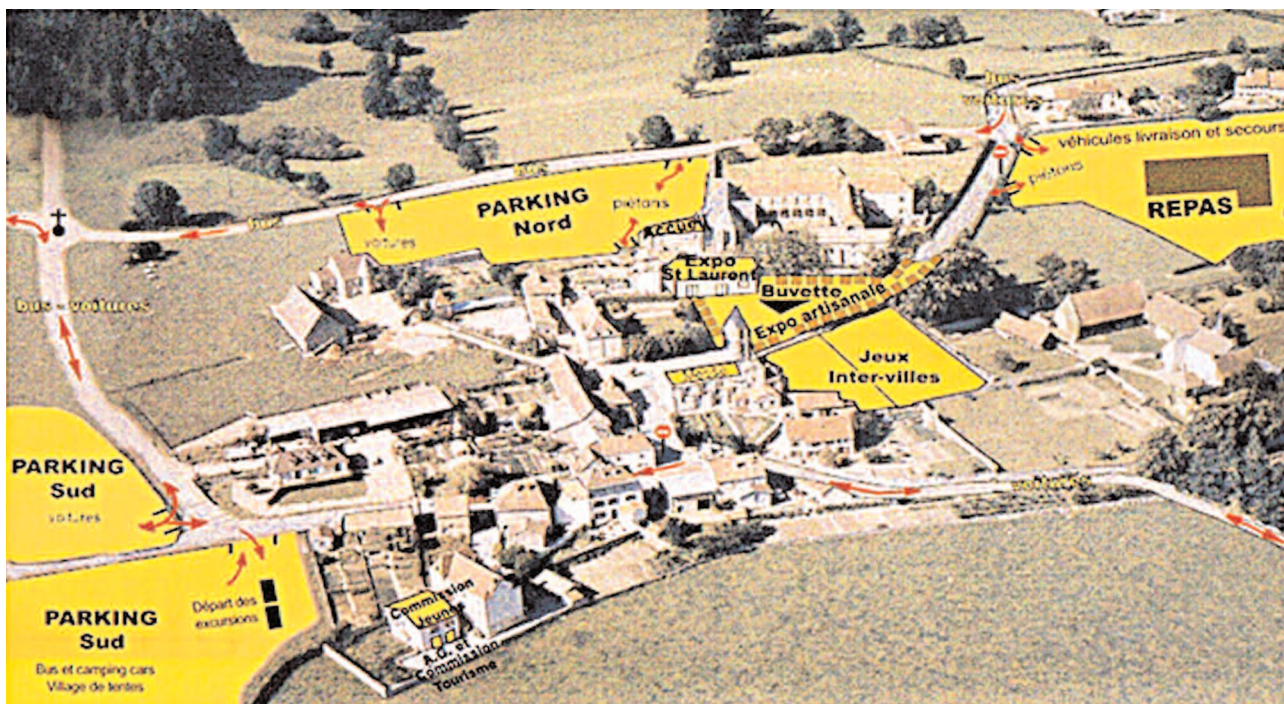
Jusqu'au XIX<sup>ème</sup> siècle, les habitants du Brionnais ont du produire à peu près tout ce qui leur était nécessaire pour vivre. Au milieu du siècle, la commune qui s'étend sur 1299 ha, compte 749 ha de terres labourables, 17 ha de vignes et 58 de bois. Elle possède moulins à blé et à huile, carrières de pierre à bâtir et à chaux, tuileries. La présence de mines de charbon, dans la commune voisine de la Chapelle sous Dun, incite à rechercher de la houille dans le sous-sol de Saint-Laurent, mais sans succès. Le sol calcaire, en grande partie sablonneux, est bon et bien cultivé. Mais les prairies (475 ha) sont jugées excellentes et l'élevage du bétail va peu à peu se développer grâce aux foires de Saint-Christophe-en-Brionnais.

En un demi-siècle à peine, le paysage va changer : dans les premières années du XX<sup>ème</sup> siècle alors que les terres labourables (292 ha), les bois (14 ha) et les vignes (13 ha) régressent, ces dernières de façon

moins marquée, la superficie des prairies double presque (886 ha) et la commune se spécialise dans « le commerce du bétail gras, l'élevage de génisse ». Mais , dans la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, alors que tout le paysage de Saint-Laurent ne présente plus guère que des prairies coupées de haies, poussées sur de vieux murets de pierres et semées de quelques bois et bosquets, la population active cesse d'être majoritairement agricole. Il est vrai qu'en diminution constante depuis le milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, comme dans la grande majorité des communes rurales françaises, la population est aujourd'hui tombée au-dessous de 400 habitants. Si les enfants doivent aller étudier puis travailler parfois fort loin, le Brionnais attire une nouvelle population d'actifs et de retraités, français et étrangers, qui s'établissent à Saint-Laurent. En effet, 33 des 230 maisons sont des résidences secondaires.

Saint-Laurent-en-Brionnais a compté, au Moyen-Âge, trois châteaux dont seul subsiste celui de Joux au Bourg ; de celui de Corson, il ne reste qu'une tour et celui du Vigneau à Montailoux, a complètement disparu. On remarquera la belle demeure des Mathys, au Nord du bourg, qui était celle des notaires Ducray à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, et quelques grosses maisons bourgeoises édifiées autour de 1900 par des éleveurs enrichis dans le commerce du bétail. Au centre bourg, l'ancien pensionnat devenu monastère est le siège d'une communauté religieuse d'inspiration franciscaine, en cours de formation.

Sources : Catherine Marion,  
maire de Saint-Laurent-en-Brionnais.



Saint-Laurent-en-Brionnais pendant le rassemblement



*Etaient présents du nord au sud de la France et de la Guyane à Saint-Laurent-en-Brionnais*

- |  |                                      |
|--|--------------------------------------|
| 1 - Saint-Laurent-en-Brionnais (71)      | 18 - Saint-Laurent-de-Mure (69)      |
| 2 - Saint-Laurent (23)                   | 19 - Saint-Laurent-de-Vaux (69)      |
| 3 - Saint-Laurent (74)                   | 20 - Saint-Laurent-des-Autels (49)   |
| 4 - Saint-Laurent-Blangy (62)            | 21 - Saint-Laurent-des-Combes (33)   |
| 5 - Saint-Laurent-d'Agny (69)            | 22 - Saint-Laurent-des-Hommes (24)   |
| 6 - Saint-Laurent-d'Andenay (71)         | 23 - Saint-Laurent-des-Vignes (24)   |
| 7 - Saint-Laurent-d'Aigouze (30)         | 24 - Saint-Laurent-d'Oingt (69)      |
| 8 - Saint-Laurent-d'Arce (33)            | 25 - Saint-Laurent-du-Bois (33)      |
| 9 - Saint-Laurent-de-Carnols (30)        | 26 - Saint-Laurent-du-Mottay (49)    |
| 10 - Saint-Laurent-de-Cerdans (66)       | 27 - Saint-Laurent-du-Tencement (27) |
| 11 - Saint-Laurent-de-Chamousset (69)    | 28 - Saint-Laurent-du-Var (06)       |
| 12 - Saint-Laurent-de-Cognac (16)        | 29 - Saint-Laurent-en-Gâtines (37)   |
| 13 - Saint-Laurent-de-Cuves (50)         | 30 - Saint-Laurent-la-Conche (42)    |
| 14 - Saint-Laurent-de-Gosse (40)         | 31 - Saint-Laurent-Nouan (41)        |
| 15 - Saint-Laurent-de-la-Cabrerisse (11) | 32 - Saint-Laurent-Rochefort (42)    |
| 16 - Saint-Laurent-de-la-Plaine (49)     | 33 - Saint-Laurent-sur-Mer (14)      |
| 17 - Saint-Laurent-de-Lin (37)           | 34 - Saint-Laurent-sur-Oust (56)     |
|  | 35 - Saint-Laurent-du-Maroni (973)   |

## Programme du rassemblement:

### **Vendredi 3 juillet.**

- À partir de 17h.00 - Accueil des délégations
- 18h.00 - Réunion du Conseil d'administration
- 20h.00 - Repas dansant

### **Samedi 4 juillet.**

- 08h.00 à 12h.00 - Accueil des délégations
- À partir de 08h.00 - Excursions ( 7 circuits touristiques dans le Pays Charolais-Brionnais)
- 10h.00 - Réunions des commissions
- 13h.00 - Repas et animations
- 15h.00 - Ouverture des expositions gastronomiques et artisanales
- 15h.00 - Assemblée générale de l'Association nationale
- 17h.30 - Messe avec la participation des cors de chasse
- 19h.00 - Inauguration de la stèle suivi d'un vin d'honneur
- 20h.30 - Repas dansant et animations

### **Dimanche 5 juillet.**

- 08h.00 - Excursions touristiques et randonnée pédestre
- 09h.00 - Expositions
- 13h.00 - Repas
- 15h.00 - Expositions
- 15h.00 - Jeux intervillages
- 19h.30 - Repas dansant et animations
- 23h.00 - Feu d'artifice

## **Le samedi 4 juillet, la stèle commémorative du 10<sup>ème</sup> rassemblement était inaugurée.**

### **Vincent Augagneur, président de l'Association locale saluait les participants en ces termes:**



*Vincent Augagneur*

*et encore moins que je serai président de l'Association (locale) des Saint-Laurent de France 2009.*

*« Il y a 18 ans, en 1991, le premier rassemblement des Saint-Laurent de France, sous la houlette de Pierre Reynaud, se déroulait à la frontière espagnole à Saint-Laurent-de-Cerdans.*

*J'étais présent avec mes parents et leurs amis, je ne pensais pas qu'un*

*jour ce serait chez nous*

*35 Saint-Laurent sont présents dans ce petit village d'à peine 400 habitants situé en bas de la Saône-et-Loire et bien entendu dans la Bourgogne du Sud.*

*Il y a un homme ou plutôt deux qui sont heureux de vous voir si nombreux ces jours-ci dans ce village. Oui, c'est en 2006, à Saint-Laurent-de-Cuves qu'ils ont posé la candidature de leur commune à ce rassemblement, un pari fou mais combien excitant. Ce pari ils y ont pensé, réfléchi, pesé le pour, le contre et puis ce jour en Normandie, ils ont dit oui, oui on y va pour de bon.*

*Ce pari fou se concrétise aujourd'hui.*

*Ces deux hommes, ce sont mon père, Bernard Augagneur et son ami, notre ami, Patrick Maniora. Madame le maire, ce projet vous l'avez poursuivi avec votre conseil municipal et je vous en remercie. Il est vrai qu'en février-mars, vu la conjoncture actuelle, nous avons hésité avant de continuer. Mais chez nous, on dit - si on veut s'en sortir, il ne faut pas rester les deux pieds dans le même sabot - et cela n'a pas été le cas, je vous le garantis.*

*Et vous voilà toutes et tous amis des Saint-Laurent de France, chez nous en Brionnais dans le berceau de la race charolaise.*

*En Saône-et-Loire, nous sommes deux Saint-Laurent, mes amis de Saint-Laurent-d'Andenay, travaillant largement avec nous à ce projet et je vous en remercie et trois en Bourgogne, avec celui qui se trouve dans la Nièvre (Saint-Laurent-de-l'Abbaye) Je voudrais que ce rassemblement se passe bien et que cela vous donne envie de revenir plus longtemps visiter ce beau pays.*

*Saint Laurentins, Saint Laurentines, nous venons de découvrir cette stèle qui est l'œuvre d'un artiste du coin, Vincent Geoffray de Paray-le-Monial.*

*Que représente-t-elle ?*

*D'abord la pierre - regardez autour de vous - typique de ce petit pays, ensuite le dessin, l'escargot ou plutôt l'ammonite - très souvent présente dans nos murs.*

*Bref, ce rassemblement est le dixième rassemblement - petit rassemblement - comme on avait l'habitude de dire.*

*Va-t-on réussir ?*

*Je crois que c'est déjà fait. Votre sourire depuis vendredi nous le prouve tout simplement.*

*Maintenant, amis Laurentines, Laurentins, Laurentaises, Laurentais, je vous dis au nom de l'Association Saint-Laurent de France 2009, merci, merci, merci.*

*Continuez bien cette fête et n'oubliez pas, nous sommes tous de Saint-Laurent.»*



*Stèle commémorative*

**Ensuite, Pierre Reynaud, président d'honneur, s'adressait aux élus et au public:**



*Pierre Reynaud*

«Je dois tout d'abord excuser l'absence de notre président en exercice, Jean-Pierre Lapeyre, retenu par des obligations personnelles, et qui m'a chargé de vous transmettre ses plus cordiales et fidèles amitiés.

C'est donc avec un grand plaisir, mais aussi une grande fierté que je vais m'efforcer de le remplacer

au mieux dans cette fonction... ce qui d'ailleurs me rajeunira passablement.

En effet qui aurait pu penser, en ce mois de juillet 1991, à Saint-Laurent-de-Cerdans, que l'initiative - un peu folle, il faut le reconnaître - que nous avons lancée, allait nous entraîner aussi loin ? Qui aurait pu imaginer un seul instant que 18 ans plus tard, 35 communes sur les 39 que compte notre Association, portant le nom Saint-Laurent, seraient rassemblées ici, à Saint-Laurent-en-Brionnais, petit village de Saône-et-Loire pour y affirmer une nouvelle fois leur union et leur indéfectible amitié ?

Pour paraphraser une citation célèbre je dirai : « Qu'elles qu'aient été les difficultés, puisqu'il y avait une volonté, il y eut un chemin ! » chemin pas toujours facile, il faut le dire, mais que nous avons parcouru ensemble, avec une foi et un enthousiasme qui ne se sont jamais démentis tout au long de ces années.

Aussi aujourd'hui nous devons tous nous réjouir et être fier de ce que nous avons créé : toute ces amitiés fidèles, ces échanges multiples, tous ces liens qui nous unissent et qui, quoi qu'il arrive resteront à jamais... et cela dans la diversité de nos sensibilités, de nos terroirs, de nos accents - il n'y a qu'à m'écouter - qui font la richesse de notre pays, de cette France profonde où la notion de lien social garde encore toute sa pleine et entière signification. Tous ces liens qu'il nous appartient de renforcer encore à l'avenir, notamment à travers cet outil remarquable que constitue Internet... c'est pourquoi, je vous recommande d'utiliser plus que jamais notre, votre site, des Saint-Laurent de France si remarquablement géré par notre ami Yvan.

Toutes générations confondues (et il suffit de regarder autour de nous pour s'en convaincre) nous devons œuvrer dans le même esprit pour relever, à chaque fois cet énorme challenge qui nous permet notamment de

nous retrouver tous les ans dans un de nos villages. Je voudrais terminer en ayant tout d'abord une pensée pour ceux qui au fil des années nous ont hélas quitté : Didier, Jean-Marie et tous les autres, élus, responsables ou acteurs anonymes qui nous ont aidé à devenir ce que nous sommes aujourd'hui. Enfin, bien sûr, terminer en félicitant les organisateurs de ce magnifique rassemblement, tous les bénévoles mobilisés qui ont brillamment relevé le défi qu'ils s'étaient lancés, sans oublier de remercier aussi ceux qui les ont aidés par leur participation, financière ou autre, afin que vive longtemps encore l'Association Nationale des Saint-laurent de France ! »

**Mme Catherine Marion,**

maire de Saint-Laurent-en-Brionnais, saluant les élus présents, faisait connaître tout son plaisir et son honneur à recevoir dans sa petite commune autant de monde et de personnalités à cette occasion et elle remerciait la population et tous les bénévoles pour avoir répondu aussi massivement présent pour que le succès de cette manifestation soit au rendez-vous.

Occasion qui donnait lieu au village d'immortaliser cet événement, comme dans tous les villages organisateurs, par l'érection d'une stèle.

Cette stèle précisait-elle, dont la gravure - en coquille d'escargot - indique les noms des Saint-Laurent de France présents, et rappelle le dessin de l'ammonite qui est scellée à sa base. Ammonite qui a une histoire, car elle a été trouvée dans une grange du village où elle avait conservé comme porte-bonheur. Ainsi ce porte-bonheur est maintenant associé à la vie du village et à celle des Saint-Laurent-de-France, avec toutes les qualités que l'on voudra lui prêter...



*Catherine Marion*



*René Morey*

A son tour, **M. René Morey**, maire de Saint-Laurent-d'Andenay, commune voisine de 1060 habitants située à 70 km plus au Nord, témoignait de sa grande satisfaction à voir la belle réussite de ce rassemblement suite au pari lancé il y a deux ans par Bernard Augagneur. Pari, précisait-il, qu'il fallait oser, mais pari gagnant à 100%.



Alain Gautheron

**M. Alain Gautheron**, conseiller général du canton de La Clayette, louait le dynamisme des populations régionales et le mérite des hommes et des femmes qui ont su créer leurs entreprises sur ce canton dont l'exemple d'un

pur produit local, celui qui fait leur fierté, les grues Potain. Cette entreprise, connue du monde entier est née ici en 1928. A l'image de ces entrepreneurs, il félicite les organisateurs de cette manifestations que les villages alentour prenaient pour des fous à se lancer dans pareille aventure. « *Ils deviennent bredins et comment ils vont faire ?* » disaient-ils et de poursuivre : « *Et moi j'invite les personnes extérieures à la commune de Saint-Laurent-en-Brionnais à faire le circuit des églises Romanes de la Région et de se rendre à Saint-Germain-en-Brionnais. A l'intérieur même de l'église, il y a une pierre énorme, et ces gens qui ont critiqué cette démarche, je les invite à se rendre en ces lieux. A côté de cette pierre, il y a un grand trou. Alors vous y mettez votre tête et vous sortez guéri. Alors ce n'est pas tout le temps que ça marche, parce que j'ai essayé et mon épouse n'a jamais trouvé de changement...* »



Arnaud Montebourg

Pour terminer, **M. Arnaud Montebourg**, président du conseil général de Saône-et-Loire s'adressait au public. Il saluait les élus, collègues locaux, ainsi que tous ceux venus des quatre coins de la France revêtu des insignes de leur fonction. « *Je remercie l'ensemble de ces petites Patries, éparpillées dans l'ensemble de notre nation, ce beau pays de France* ». Il vantait les mérites de ce grand département de la Saône-et-Loire et de son histoire, patrie de La Martine et de Cluny et grand aussi par sa riche histoire industrielle et son bassin minier. En témoigne à l'entrée du Creusot la présence des grands marteaux-pilons à vapeur que la famille Schneider

avait installé dès 1836 comme la chute de cet empire en 1960 appelé alors Creusot-Loire. Aujourd'hui, le Creusot industriel avec la filière nucléaire Areva, a retrouvé le même niveau d'activité qu'à l'époque de la chute de Creusot-Loire. « *Notre potentiel agricole est aussi la caractéristique de ce département comme la volaille de Bresse de l'autre côté de la Saône et la grande race charolaise que nous portons à travers le monde, ainsi que la tradition laitière avec notre gruyère de Comté produit de nos vaches montbéliardes... Finalement notre identité qui est la notre montre que nous savons nous rassembler et nous donner la main au-delà de ce que nous sommes, de nos terroirs de notre histoire...Mais finalement nous appartenons à la même nation et je n'ai plus qu'à dire, vive les Saint-Laurent de France, vive la République, vive la France.* »



Jean-Marc Nesme

Puis, M. le député **Jean-Marc Nesme**, salut Saint-Laurent-du-Maroni d'être venu d'aussi loin et surtout pour avoir eu la gentillesse de lui avoir fait déguster, à son arrivée, un Ti'Punch remarquable. Il souhaite la bienvenue aux Saint-Laurentais (taises) de France.

« *C'est une joie pour le député de cette région, de voir ce rassemblement amical de l'ensemble des Saint-Laurent de France. Et puis un grand bravo aux Saint-Laurentines et Saint-Laurentins du Brionnais. Et je sais que depuis 18 mois maintenant, ils travaillent d'arrache pieds, et surtout avec tout leur cœur pour que ce rassemblement 2009 soit une excellente rencontre familiale entre tous les Saint-Laurent de France et d'Outre-Mer et je voudrais leur dire un très grand bravo... La ruralité n'est pas forcément à la mode et quelquefois on moque le milieu rural, y compris les habitants qui y résident... Je vais vous dire ce que je ressens en étant ici. Ces rassemblements, des Saint-Laurent, comme d'ailleurs ceux des autres Saints en France, c'est le meilleur moyen d'une part de souder le milieu rural de notre beau pays de France, et surtout c'est de démontrer à nos compatriotes, que la ruralité c'est une idée moderne, indispensable pour l'équilibre de notre pays. Et je ne peux que vous féliciter de vouloir développer cette idée des rassemblements des communes et notamment des communes rurales. C'est pour cela que je vous dis un grand bravo et un très grand merci pour ce que vous faites, car au-delà de la fête, vous portez très haut les couleurs de la ruralité.* »



## Chant des Saint-Laurent 2009.

### Sur l'air de « Joyeux enfants de la Bourgogne ».

Joyeux enfants des Saint-Laurent  
Bienvenue dans le Brionnais,  
Quand je vois ces rassemblements  
Je suis fier d'être laurentais.  
Et je suis fier, et je suis fier  
Et je suis fier d'être laurentin.  
Et je suis fier, et je suis fier  
Et je suis fier d'être laurentine.

- 1

Tout a commencé  
A Saint-Laurent d'Cerdans,  
Ce fut un tel succès  
Qu'on r'met ça tous les ans.  
Tous les coins de France  
On a visité  
Et même en Guyane  
On s'est envolé.

- 2

Cette année c'est nous  
Qui vous recevons.  
Excitez votre goût  
Par nos dégustations :  
A l'apéro le Kir  
Puis les escargots  
Et pour vous réjouir  
Pot-au-feu, entrecôte.

- 3

Dans notre village  
Autour du vieux clocher  
S'inscrivent dans l'paysage  
Nos haies, nos murs, nos prés,  
Si chacun pouvait  
Au moment de partir  
De notre Brionnais  
Garder un bon souvenir.



*La joyeuse chorale en chauffeur de salle...*

## Assemblée générale extraordinaire: 5 juillet 2009

### Ordre du jour :

- 1 - Rapport moral du président ;
- 2 - Rapport financier ;
- 3 - Présentation du bilan financier du 9<sup>ème</sup> rassemblement ;
- 4 - Propositions et décision de réaligement des cotisations annuelles ;
- 5 - Dépôt de la « marque » et du logo des Saint-Laurent de France ;
- 6 - Sondage remis aux participants ;
- 7 - Proposition de modification de l'article 9 de nos statuts ;
- 8 - Renouvellement du tiers sortant ;
- 9 - Point sur la réalisation des panneaux d'entrées de villes ;
- 10 - Point sur l'exposition itinérante et la réalisation d'un DVD promotionnel ;
- 11 - Point sur le site Internet ;
- 12 - Point sur les travaux des commissions ;
- 13 - Proposition d'appeler toutes manifestations « rassemblements » ;
- 14 - Point sur le calendrier des prochaines manifestations ;
- 15 - Questions diverses.

### **A l'ouverture de la réunion, Pierre Reynaud fait lecture de la lettre suivante :**

Chers Amis des Saint-Laurent de France,

C'est la première fois depuis la création de notre association que je n'assiste pas à notre grande réunion annuelle, et je suis désolé de ne pas être avec vous pour ce week-end dans cette belle région du Brionnais. J'assiste ce week-end au mariage d'un jeune couple qui m'est cher, et c'est pour cela que j'ai failli à mes fonctions de Président. J'espère que vous ne m'en voudrez pas, et si je ne suis pas avec vous physiquement, j'y suis par le cœur.

J'ai donc demandé à notre ami Pierre Reynaud de me remplacer. Je sais que vous le retrouverez avec plaisir à ce poste, et je ne doute pas qu'il mènera les débats de l'Assemblée générale extraordinaire aussi bien, et même mieux que moi. Pierre, je te remercie de ton investissement.

Je remercie Mme Catherine Marion, maire de ce joli petit village de nous accueillir avec autant de chaleur, ainsi que Vincent Augagneur, président de la dynamique association locale et tous les bénévoles qui ont beaucoup travaillé pour que ce rassemblement soit un succès. L'organisation d'un

rassemblement c'est avant tout un travail de bénévoles et je ne doute pas que ceux de Saint-Laurent-en-Brionnais ont tout fait pour que vous passiez un week-end inoubliable.

Bonjour Benoît. Je suis sûr qu'avec ton talent habituel tu vas chauffer ce rassemblement et en faire une grande fête de l'amitié.

A vous tous, j'adresse mes plus affectueuses salutations, et je vous souhaite un bon week-end, riche en contacts, en échanges et en amitié.

Je vous donne rendez-vous en Bretagne en 2010.

Vive les Saint-Laurent de France.

## 1 - Rapport moral :

**Pierre Reynaud - président d'honneur.**

Nous étions 32 au départ, et nous sommes 39 actuellement. Nous saluons le retour de Saint-Laurent-d'Aigouze qui revient au sein de notre Association nationale et du nouveau venu Saint-Laurent-du-Verdon.

A l'occasion de nos deux derniers conseils d'administration, celui du 2<sup>ème</sup> trimestre 2008 et celui du 1<sup>er</sup> trimestre 2009, les différents débats nous ont amené aux conclusions suivantes. D'une part, faire porter nos efforts sur la communication externe avec la création d'un DVD devant assurer la promotion de notre Association et la restauration et l'actualisation de l'exposition itinérante qui avait été réalisée par Saint-Laurent-de-Cerdans. Ceci nous paraît être des outils efficaces pour améliorer notre recrutement.

D'autre part, suite à différentes correspondances qui nous ont été adressées, dont la première venue de Saint-Laurent-de-Gosse, il est rappelé que le cahier des charges du prestataire de service correspond à ce que nous attendons et que ce dernier est toujours à notre service pour toute demande. De plus le site Internet dont il a la charge est un bon site Internet qui est particulièrement réactif à nos annonces et à la communication engagées par les membres du réseau. Le prestataire maintient à notre disposition tous les outils dont nous avons besoin pour ne pas travailler en « amateur ». Notre Association est montée en puissance et progressera d'autant car ainsi, elle se donne les moyens professionnels pour s'adapter à nos obligations.

Par la suite, Saint-Laurent-en-Brionnais nous a proposé certaines choses, dont une avance de trésorerie à laquelle nous n'avons pas répondu favorablement malgré nos réserves et l'allocation des subventions antérieures, qui vous le savez, ne sont plus reconduites. Nous restons ainsi prudent sur nos finances car nous avons grandi et nous devons assumer les

charges induites à cette évolution, dont l'allocation de 1200 Euros au Saint-Laurent organisateur d'un rassemblement pour participer aux frais d'animations. Toutefois, nous nous réservons le choix de nos actions si un événement grave venait à survenir dans une de nos communes.

Nous nous sommes donné les moyens de maintenir des relations en dehors de nos manifestations grâce l'Internet et nous avons des indicateurs qui témoignent du bon fonctionnement de notre Association nationale. Le courant passe et l'esprit est bon et amical. Faisons en sorte que nos identités ne s'effacent pas et ne s'estompent pas et s'est en affirmant notre union que nous poursuivrons l'expression de ces fortes identités.

## 2 & 4- Rapport financier :

**Chantal Rubin - trésorière.**

### Exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2008.

Dépenses	Recettes
- Déplacement du conseil d'administration	- Cotisations des communes = <b>13857,25</b>
- SL-du-Mottay 14/04/2008 = 1089,90	- Vente autocollant logo = <b>2600,00</b>
- SL-sur-Mer 17/11/2008 = 1806,60	- Intérêts banque = <b>1418,48</b>
Sous total = <b>2896,50</b>	
- Prestations Image Plus = <b>12000,00</b>	
- Frais hébergement site Internet = <b>443,00</b>	
<b>Total = 15 339,50 Euros</b>	<b>Total = 17 876,09 Euros</b>
	<b>Résultat = 2 536,59 Euros</b>

### Bilan au 31 mai 2009.

Charges	Produits
- Déplacement du conseil d'administration	- Report 2007 = <b>37213,62</b>
- SL-en-Brionnais mars 2009 = <b>1446,80</b>	- Report 2008 = <b>2536,59</b>
- Prestation Image Plus = <b>5000,00</b>	- Report 2009 = <b>19302,25</b>
- Frais divers = <b>314,80</b>	
- Assurance = 83,80	
- Internet banque = 6,00	
- IMPI = 225,00	
<b>Total = 6 761,60 Euros</b>	<b>Total = 59 052,46 Euros</b>
	<b>Résultat = 52 290,86 Euros</b>

Présentation suivant demande du CA - mars 2009

### Observations et réponses aux questions:

- Chaque membre présent a signé la fiche de justificatif du versement de sa cotisation.
  - Les cotisations 2009 et les suivantes sont et seront calculées à partir du nombre d'habitants INSEE.
  - En ce qui concerne les dépenses affectées au prestataire (1000 Euros / mois), elles correspondent bien au travail demandé et même elles sont en deçà de ce que nous pourrions payer compte tenu des charges induites.
  - L'avance de trésorerie est liée aux versements de subventions en 2005 - 2006 - 2007.
  - Il est demandé d'être très précis en notant bien le numéro du mandat administratif ainsi que la 2<sup>e</sup> partie du nom de la commune puis de compléter et renvoyer une copie de l'appel à cotisation pour permettre de bien identifier votre versement.
- Le vérificateur aux comptes atteste que la comptabilité est sincère et conforme et qu'aucune anomalie n'a été relevée.
- L'assemblée vote à l'unanimité l'exercice et le bilan présenté et donne quitus à la trésorière.

### - Nouveaux barèmes des cotisations mis en œuvre à partir de 2010 :

Dans un esprit d'équilibre par rapport aux plus petites communes, suite aux études présentées à l'Assemblée générale de 2008, aux propositions des membres du réseau, aux conclusions du Conseil d'administration et au vote des membres du réseau, il est décidé de modifier les niveaux de prélèvement des cotisations suivant l'échelle suivante :

- **De 1 à 3 000 habitants = 0,40 Euros / habitant avec une cotisation plancher de 100 Euros.**
- **De 3 001 à 5 000 habitants = 0,35 Euros / habitant.**
- **De 5 001 à 10 000 habitants = forfait de 1 750 Euros**
- **De 10 001 habitants et plus = forfait de 2 000 Euros**

Pour l'appel à cotisation 2010, un courrier sera adressé individuellement à chaque membre de l'association, en précisant que les nouveaux membres bénéficient d'une réduction de 50% de leur cotisation l'année de leur adhésion et que les communes, qui après 5 années d'interruption reviennent dans le réseau, bénéficient aussi de cette disposition.

### 3 - Présentation du bilan financier du 9<sup>ème</sup> rassemblement de Saint-Laurent-du-Mottay :

**Yannick Avril - président de l'association locale**

Le bilan de cette manifestation fait ressortir :

- un total des recettes de 87 695,82 Euros
- un total des dépenses de 79 379,42 Euros
- avec un solde positif de 8 316,40 Euros. qui a été mis en réserve pour aider les jeunes du village à financer le déplacement du rassemblement qui se déroulera en Guyane en 2011.

### 5 - Dépôt de la marque et du logo « Les Saint-Laurent de France » :

Le 26 mars 2009 sous le n° 09 3 639 815 « Les Saint-Laurent de France » ainsi que son logo sont devenus une marque déposée à l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI) - département des marques et des dessins.



### 7 - Proposition de modification de l'article 9 de nos statuts par :

- *L'association est dirigée par un Conseil d'Administration formé de 11 délégués élus pour 3 ans et renouvelables par tiers. Les deux derniers membres élus rejoignent le tiers élu en 2008. Les membres sortants sont rééligibles.*
- *Il ne peut y avoir plus de 2 représentants d'un même membre actif au sein du Conseil d'Administration.*
- *Le Conseil d'Administration désigne parmi ses membres un Président d'Honneur, et choisit un bureau composé d'un Président, d'un Secrétaire et d'un Trésorier.*
- *Le Président devra être maire d'une commune « membre actif », et avoir un minimum de deux années de mandat de maire au sein de cette commune.*

L'Assemblée générale extraordinaire décide que le libellé concernant le dernier paragraphe ( *Le Président devra être...*) portant modification de l'article 9 de nos statuts est ajourné, car elle nécessite une réflexion approfondie par l'ensemble des membres du réseau.

### 8 - Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration et du bureau de l'Association nationale :

Se sont présentés dans les délais à la candidature, le tiers sortant (S) étant rééligible : Pierre Reynaud (S) - Louis Nomdedeu (S) - Sophie Charles - Bernard Augagneur

Avant de passer au vote, Pierre Reynaud, président d'honneur et président de séance propose de se retirer de cette élection en soumettant au vote de l'assemblée la modification suivante de l'article 9 de nos statuts :

- L'association est dirigée par un conseil d'administration formé de 11 délégués élus pour 3 ans et renouvelables par tiers. Les membres sortants sont rééligibles.
- Il ne peut y avoir plus de 2 représentants d'un même membre actif au sein du conseil d'administration.
- L'assemblée générale désigne parmi les membres de l'association nationale un président d'honneur qui siège au conseil d'administration avec voix délibérative.
- Le conseil d'administration choisit un bureau composé d'un président, d'un secrétaire et d'un trésorier.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité et Pierre Reynaud est désigné comme président d'honneur. Il en résulte que le conseil d'administration de l'association nationale est composé comme suit dans l'attente de la prochaine réunion qui verra la désignation des membres du bureau et le tirage au sort d'un nouveau tiers sortant :

Président : Jean-Pierre Lapeyre  
 Secrétaire : Marie-France Corvest  
 Trésorière : Chantal Rubin  
 Membre : Louis Nomdedeu  
 Membre : Jean Lancial  
 Membre : Jocelyne Dersigny  
 Membre : Ginette Decultieux  
 Membre : Sophie Charles  
 Membre : Claude Guilleray  
 Membre : Léon Bertrand  
 Membre : Bernard Augagneur

## **9 - Point sur la réalisation des panneaux d'entrée de villes « Les Saint-Laurent de France » :**

La meilleure offre qui nous a été proposée est venue de Signalétique.biz de Cambrai.

Elle comprend :

- Des panneaux de 70 cm X 70 cm en aluminium galvanisé rétro réfléchissant avec glissière pour fixation arrière.
- Prix pour deux panneaux = 305,20 Euros HT
- Transport pour livraison en sus.

Il est proposé de demander à cette société (ou toute autre société concurrente) de réaliser un modèle afin de le présenter à la prochaine assemblée générale, pour décision.

## **10 - Réalisation d'une exposition itinérante et d'un DVD promotionnel :**

- Nous sommes toujours à la recherche de l'exposition réa-lisée il y a quelques années par Saint-Laurent-de-Cerdans pour la restaurer et l'actualiser.
- La réalisation du DVD est envisagée après relecture, trie et montage de tous les enregistrements à partir des réalisations de René Rousseau depuis 1991.

## **11 - Point sur le site Internet août 2009:**

- Nombres de visiteurs différents en 2008 = 65 105 ( moyenne/mois = 5 425)
- le 31 août 2009 = 55 260 (moyenne/mois 6 908)
- Nombre de visites totales en 2008 = 77 782 ( moyenne/mois = 6 482)
- le 31 août 2009 = 70 908 = (moyenne/mois 8 864)
- Nombre de pays visiteurs de plus de 100 pages par mois = USA - Allemagne - Suisse - Belgique - Israël - Grande Bretagne - Japon - Maroc
- Les articles les plus lus en nombre de visites:
- Dans quelle Région de France ? = 34 200
- Annuaire des associations sportives = 13 325
- Annuaire des associations sociales et services = 8 063
- Annuaire des associations d'activités et de loisirs = 7 135
- Annuaire des associations culturelles = 6 526
- Annuaire des associations de jeunesse = 6 518
- « La chèvre » - A boire avec modération = 6 038
- Premier forum du tourisme solidaire = 5 435

## **Conclusions:**

### **Le site [www.saintlaurent.info](http://www.saintlaurent.info) :**

- Augmente régulièrement en nombre de visites ;
- Est activé 24h./24h. avec une mise à jour des nouveaux articles dans la journée de leur réception;
- Il est particulièrement bien référencé sur les principaux moteurs de recherche;

### **Il est demandé :**

- De mettre à jour et nous communiquer les annuaires de vos associations;
- De s'inscrire et de faire inscrire un maximum d'internautes sur notre Newsletter au moyen de la fenêtre qui se trouve en haut de la colonne de droite de la page d'accueil;
- De nous faire parvenir des informations ou articles concernant vos communes ( fêtes - manifestations culturelles - économiques - sportives - etc...)

## **12 - Travaux des commissions :**

- **Commission vie associative - jeunesse et loisirs**
- **Rapporteur Louis Nomdedeu.**

28 personnes étaient présentes, représentant les Saint-Laurent : Haute-Savoie - des-Autels - des-Hommes - Nouan - de-Cuves - d'Oingt - de-Cognac - de Gosse - de-Cerdans - en-Brionnais.

### **Thèmes de réflexion:**

- *Comment motiver et inciter les jeunes à venir à nos manifestations ?*
- *Comment maintenir les liens établis entre les jeunes ?*

- Le souhait des jeunes présents est de faire progresser et améliorer les contacts entre eux dans l'esprit de maintenir les liens et de se retrouver aux rassemblements en développant une communication directe et des échanges au moyen de l'Internet.
- Avoir un correspondant jeune dans chaque commune ;
- Maintenir les contacts au moyen des blogs existants, comme celui de notre site Internet - rubrique « Spécial jeunes ».
- Se tenir informés de toutes les manifestations organisées dans chaque Saint-Laurent en précisant les conditions d'hébergement et si possible chez l'habitant.
- Organiser à l'occasion des rassemblements des activités de détente et loisirs de 10h. à 14h. avec repas et réunion des jeunes, en évitant de placer ces activités pendant les escapes touristiques.
- Maintenir les jeux inter villages.
- Poursuivre l'installation de villages de toile qui favorisent les rencontres entre jeunes, avec si possible un frigidaire pour la conservation de médicaments en particulier.
- Aménager une restauration rapide pour le midi avec un accès au chapiteau.
- Fixer la date des rassemblements le troisième week-end de juillet.
- Pouvoir trouver un poste de secours ouvert ou à contacter 24h. / 24h.
- Bénéficier d'une aide financière de la part des municipalités ou associations.

**- Commission tourisme et économie :**  
**- Rapporteur Yvan Marcou**

25 personnes étaient présentes représentant les Saint-Laurent : du-Var - d'Agny - des Autels - Nouan - en Creuse - en-Brionnais - de-Gosse - d'Aigouze - de-Cerdans - de-Mure - d'Oingt - de-Lin - de-Vaux - des-Hommes

Thèmes de réflexion :

- *Création et mis en ligne sur le site Internet des circuits à thèmes et circuits gourmands.*
- *Mise en ligne sur le site Internet du calendrier des manifestations locales des villes et villages membres du réseau des Saint-Laurent de France.*

- SL-du-Var présente le concept de « territoire dédié » pour les personnes handicapées pour lequel la commune a été distinguée par le Prix régional de l'innovation touristique et l'obtention du label « 4 handicap » pour l'office du Tourisme. Il s'agit de faciliter l'accès aux plages, aux magasins, aux hôtels et restaurant pour les personnes handicapées.
- Un guide pour « Le voyage au cœur des essences » est en cours de réalisation pour voyager sur des circuits urbains fleuris et arborés.

- SL-de-Gosse finalise un circuit pédestre et pour cyclistes le long de l'Adour avec les 72 communes environnantes, comme le circuit des chemins de Compostelle qui devrait permettre de relier l'océan au cœur du Pays. De très bons contacts sont maintenus entre la délégation générale et l'office du Tourisme du Pays des Seignanx afin de diffuser mensuellement les activités locales.

- SL-en Creuse signale la mise en service de bornes gratuites pour les camping-caristes dans la commune. Cette bonne initiative pourrait trouver des échos chez d'autres Saint-Laurent, compte tenu de « la tendance » de ce nouveau mode de loisirs qui est une bonne manière de travailler son image avec des retombées économiques régulières. Il pourrait être envisagé que les Saint-Laurent de France disposant ou pouvant se doter de ce type d'accueil, puissent s'inscrire dans les circuits des camping-caristes qui forment un réseau très solidaire. SL- en Creuse se tient à la disposition des communes qui voudraient approfondir ce concept.

- SL-de-Cerdans propose aux Saint-Laurentais et à ceux qui se recommandent de cette appartenance, une remise de 10% pour l'accès au camping du village pendant la période « hors saison » (avant 15 juillet et après 15 août)

- Il est décidé de relancer gratuitement « **La boutique des Saint-laurent de France** » sur notre site Internet.

Cette « boutique » sera la vitrine de nos produits locaux y compris les boissons alcooliques dans le cadre du Code de la Santé publique Article L3323-2 Modifié par la Loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 - art. 97 qui stipule :

*La propagande ou la publicité, directe ou indirecte, en faveur des boissons alcooliques dont la fabrication et la vente ne sont pas interdites sont autorisées exclusivement :*

article 9° : *Sur les services de communications en ligne à l'exclusion de ceux qui, par leur caractère,*

*leur présentation ou leur objet, apparaissent comme principalement destinés à la jeunesse, ainsi que ceux édités par des associations, sociétés et fédérations sportives ou des ligues professionnelles au sens du code du sport, sous réserve que la propagande ou la publicité ne soit ni intrusive ni interstitielle.*

*Toute opération de parrainage est interdite lorsqu'elle a pour objet ou pour effet la propagande ou la publicité, directe ou indirecte, en faveur des boissons alcooliques.*

Il est donc demandé **aux communes référencées sur notre site Internet**, sous contrôle exclusif d'un référent local précisément identifié, de nous faire parvenir toutes informations concernant vos produits locaux et communes limitrophes, pouvant être mis en marché.

Ces informations qui seront mises en ligne par familles, sous forme de catalogue, comporteront la description succincte du produit avec une ou deux photographies ainsi que les coordonnées du vendeur avec les conditions de vente, en précisant si possible les avantages offerts aux membres du réseau.

### **13 - Proposition d'appeler toutes nos manifestations « rassemblements » :**

L'assemblée générale décide à l'unanimité que nos manifestations porteront le nom de « rassemblements », ce qui annule les notions de grands et petits rassemblements utilisées jusqu'à présent. Toutefois, il est vivement souhaité que dans l'alternance de ces « rassemblements », le caractère du « grand rassemblement initial » soit maintenu, à savoir une foire exposition et le défilé des délégations. Dans ce contexte, la prochaine manifestation devrait porter le nom de 20<sup>ème</sup> rassemblement.

### **14 - Calendrier des prochains rassemblements :**

- **2010** - 16 -17 et 18 juillet - 20<sup>ème</sup> rassemblement à Saint-Laurent-sur-Oust (Morbihan)
- **2011** - 21<sup>ème</sup> rassemblement à Saint-Laurent-du-Maroni (Guyane) - 20<sup>ème</sup> anniversaire de la création de l'Association nationales des Saint-Laurent de France.
- **2012** - 22<sup>ème</sup> rassemblement à Saint-Laurent-d'Arce (Gironde)
- **2013** - 23<sup>ème</sup> rassemblement à Saint-Laurent-d'Aigouze (Gard)

Prochaine réunion de conseil d'administration:  
- les 9 et 10 novembre 2009 à Saint-Laurent-de-la-Cabrerisse.

### **15 - Questions diverses :**

- Il est demandé la réalisation d'un document précisant la chronologie et le détail des choix, des opérations, des obligations qui se présentent à tout organisateur de rassemblement dès la prise de décision de se lancer dans cette opération. La délégation générale proposera aux précédents organisateurs de rassemblements une maquette qui sera complétée en fonction des expériences et des vécus des un et des autres...

- Afin de nous permettre de mieux communiquer et d'apporter dans les meilleurs délais, à toutes et à tous, le maximum d'informations qui concernent le réseau des villes et villages des Saint-Laurent de France, nous souhaitons mettre à jour les coordonnées de nos membres comme les noms des différents responsables locaux.

Dans cette intention, nous vous demandons de bien vouloir nous adresser rapidement les informations rappelées page 14.

D'autre part, n'oubliez pas de nous fournir les coordonnées de vos associations locales pour la mise à jour de l'annuaire des associations qui se trouve sur notre site Internet.

- oOo -

**N.B.: Les conclusions du sondage interne à l'Association nationale des Saint-Laurent de France réalisé du 8 juin au 5 juillet 2009 sont transmises en pièces jointes pages 15 - 16 - 17 et 18.**



## Association Nationale des Saint-Laurent de France

Délégation générale  
8, rue de l'Eglise - 34725 Saint-Félix-de-Lodez  
Tél. - Fax. : 04 67 44 03 76 - GSM : 06 24 55 39 32  
E-mail : [image.plus@wanadoo.fr](mailto:image.plus@wanadoo.fr)

**[www.saintlaurent.info](http://www.saintlaurent.info)**

### - oOo - Mise à jour des correspondants -oOo-

**Nom de la ville ou du village :** Saint-Laurent- .....

nom et prénom de M. ou Mme le maire : .....

adresse officielle : .....

code postal : ..... Téléphones : ..... Fax : .....

adresses E-mail (principale) : ..... (secondaire) .....

site Internet de la ville ou du village : <http://> .....

communauté d'agglomération ou de communes d'appartenance : .....

site Internet de cet établissement public : <http://> .....

**Nom et prénom du correspondant officiel :** .....

- adresse : .....

- code postal : ..... Téléphones : ..... Fax : .....

- adresses E-mail (principale) : ..... (secondaire) .....

**Nom et prénom du correspondant (ou/et correspondant jeune):**

**commission vie associative, jeunesse et loisirs :** .....

- adresse : .....

- code postal : ..... Téléphones : ..... Fax : .....

- adresses E-mail (principale) : ..... (secondaire) .....

**Nom et prénom du correspondant :**

**commission tourisme et économie :** .....

- adresse : .....

- code postal : ..... Téléphones : ..... Fax : .....

- adresses E-mail (principale) : ..... (secondaire) .....

**Observations:**